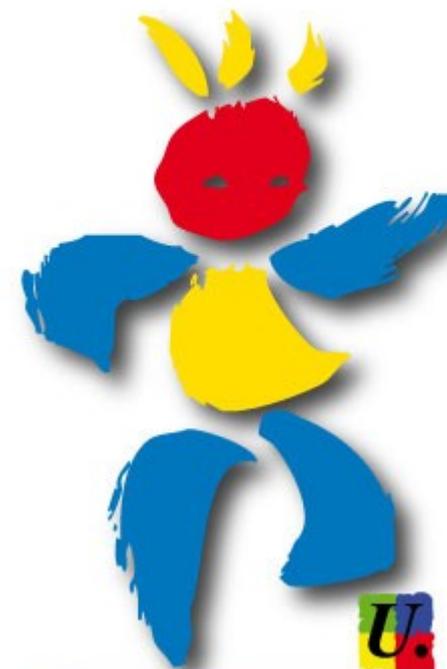


# Le mouvement 2020 avec le SNUipp-FSU 80

Le serveur du mouvement 2020 est  
ouvert du :

**06/05 au 14/05 (à 23h59)**

Les vœux sont à saisir  
en passant par IPROF



Fédération Syndicale Unitaire

**[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)**

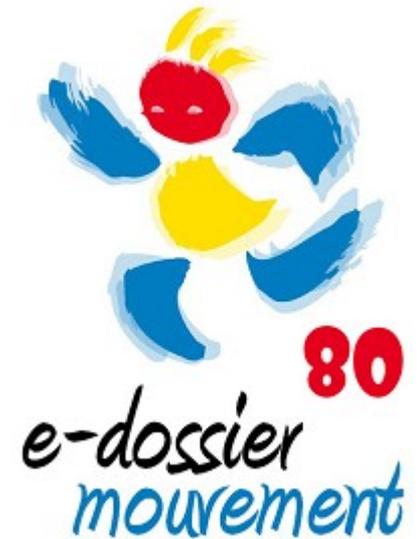
**SNUipp - FSU 80**

25 rue Riolan  
80 000 AMIENS

03.22.80.80.78 [snu80@snuipp.fr](mailto:snu80@snuipp.fr)

# De grands changements pour ce mouvement

- Le paritarisme a été supprimé par Macron !
- Les commissaires paritaires, c'est (c'était) nous !
- Désormais l'administration fera ce qu'elle voudra, sans personne pour contrôler son travail.
- Il n'y aura plus de documents transmis. La seule possibilité de faire rectifier une erreur est de formuler un recours. Mais contactez nous, on vous aidera

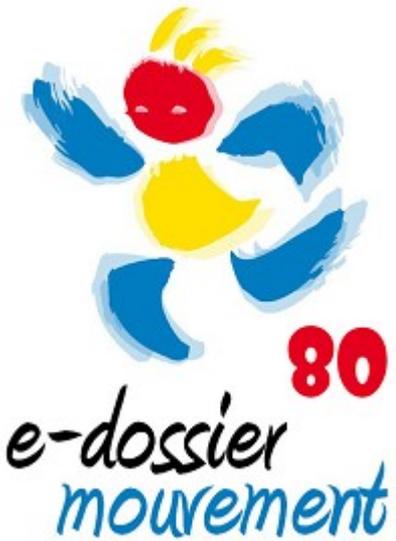


# Présentation



- les fonctionnaires stagiaires, les enseignants nommés à titre provisoire, les enseignants dont le poste fait l'objet d'une mesure de carte scolaire, les maîtres sollicitant leur réintégration après détachement, disponibilité et éventuellement congé parental, les enseignants qui sont intégrés dans la Somme à la rentrée par permutation (ineat), les enseignants à titre définitif qui ont demandé à être déplacés et qui ont de ce fait, perdu leur poste, les enseignants ayant obtenu une révision d'affectation au mouvement 2019, les enseignants sortant de postes adaptés, en position de congé de longue maladie ou de longue durée ayant perdu leur poste. **Vous devez toutes et tous participer au mouvement, car vous êtes des participants obligatoires.**
- Si plusieurs personnes demandent le même poste, c'est le barème qui permettra à une personne de l'obtenir.
- Pour info, l'AGS est prise au 1 septembre 2019 x2, ce à quoi peut s'ajouter une bonification médiale ou sociale (25 points), une bonification pour rapprochement de conjoint (3 points) ou autorité parentale partagée ou parent isolé-e. (5 points)
- Si le barème est identique, les critères de départage sont : l'âge puis le nombre d'enfant(s).
- Nous vous conseillons de **lire attentivement la circulaire mouvement.**
- En tant que participant obligatoire, si toutefois vous voyez « aucune affectation » lors des résultats, **vous aurez obligatoirement une affectation lors de la phase d'ajustement de juillet voire de fin août.** Il y a toujours des congés, exéats, mise en dispo après le mouvement qui peuvent permettre d'avoir un poste à l'année à titre provisoire.
- En tant que participant non-obligatoire, vous obtiendrez un poste ou non lors des résultats du mouvement du mois de juin.

# Comment participer au mouvement ?

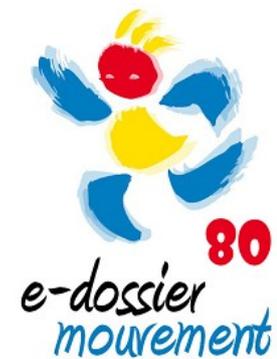


- **SIAM**: plateforme en ligne accessible depuis I-prof

[Cliquez-ici pour voir le tutoriel](#)

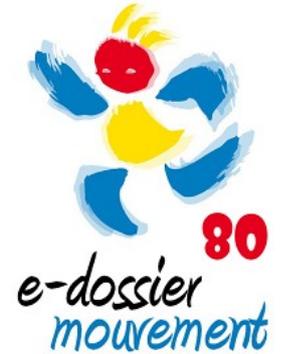
- Saisir des vœux (du 6 jusqu'au 14 mai)
- Consulter les 2 accusés de réception ( un accusé de réception sans indication de barème confirmant la prise en compte de sa demande de mutation. Un 2ème accusé de réception sera envoyé aux participants avec leur barème après la vérification de ceux-ci)
- Résultats officiels : **2ème quinzaine de juin** (date à confirmer)
- Résultats de la phase d'ajustement : **début du mois de juillet**

# Les règles de base du mouvement



- Possibilité d'émettre jusqu'à 40 vœux (vous pouvez en choisir moins)
- **Pour les participants obligatoires** : Obligation de passer par l'écran 2 avant l'écran 1 c'est-à-dire qu'il faut indiquer 2 vœux larges dans 2 zones différentes (voir annexe....). Il y a 3 MUG dans chaque zone, vous pouvez indiquer les 3 MUG dans une même zone mais cela ne comptera que pour une zone, il vous faut obligatoirement mettre une autre zone !
- Ecran 1 : tous vœux sur postes , vous avez la possibilité d'émettre des vœux « commune » (ce qui signifie que si un poste se libère dans la commune, vous pouvez l'obtenir) ou vœux zones géographiques (10 zones) : voir l'annexe. Attention, ces zones là sont différentes de celles de l'écran 2 qui sont des zones infra (au nombre de 6 : voir annexe 19)
- **Pour les participants non-obligatoires** : Accès directement à l'écran 1, en ne mettant que des postes souhaités.

# Pour les participants obligatoires 4 types de vœu :



- 1. Vœux **précis** (un poste ciblé précisément)

On peut demander n'importe quel type de poste, même si on n'a pas les diplômes nécessaires...

- 2. Vœux **communes** (11 communes)

Il s'agit d'un vœu permettant avec un code d'inclure toutes les écoles de cette commune.

- 3. Vœux **géographiques** (10 zones)

On peut demander un type de poste dans 10 zones précises (adjoint élem/mater, brigade, zil)

[Si vous souhaitez les voir c'est par ici](#)

- 4. Vœux **larges** (6 zones infra-départementales pour 3 MUG) On candidate sur un regroupement de supports au sein d'1 zone = 3 MUG enseignant, remplaçant ou ASH.

**2 VOEUX OBLIGATOIRES POUR LES COLLEGUES A TITRE PROVISOIRE**

# Pour les participants non-obligatoires, possibilité de faire 2 types de vœu :



- 1. Vœux **précis** (un poste ciblé précisément)

On peut demander n'importe quel type de poste, même si on n'a pas les diplômes nécessaires...

- 2. Vœux **communes** (11 communes)

Il s'agit d'un vœu permettant avec un code d'inclure toutes les écoles de cette commune.

# C'est quoi un vœu large ?

- Cette procédure ne concerne que les participants obligatoires.
- Le vœu large est constitué d'une zone infradépartementale associée à un regroupement de postes appelé MUG (Mouvement Unité de Gestion). Il apparait dans l'écran 2 et il n'y a que 6 zones. **Il faut choisir 2 zones obligatoirement.**
- Il ne doit pas être confondu avec le vœu géographique (qui lui peut être noté dans l'écran 1)

# Carte des zones infra départementales

ANNEXE 19 BIS



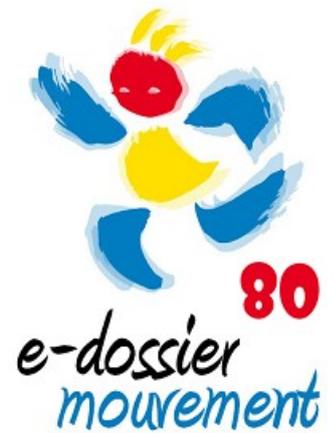
Rectorat - DEPP2

MUG ENSEIGNEMENT		
ADJOINT ELEMENTAIRE	ECEL	G0000
ADJOINT MATERNELLE	ECMA	G0000
DIRECTION 1 CLASSE ELEMENTAIRE	119	P0001
DIRECTION 1 CLASSE MATERNELLE	121	P0001
TITULAIRE DE SECTEUR	9010	G0000
DECHARGE DIRECTION 100	DCOM	G0000
DECHARGE DIRECTION APPLI 100	DCOM	G0191
ADJOINT APPLI ELEMENTAIRE	EAPL	G0191
ADJOINT APPLI MATERNELLE	EAPM	G0191

MUG REMPLACEMENT		
TITULAIRE REMPLAÇANT ZIL	2584	G0000
TITULAIRE REMPLAÇANT BRIGADE	2585	G0000
TITULAIRE REMPLAÇANT ASH	2592	G0000

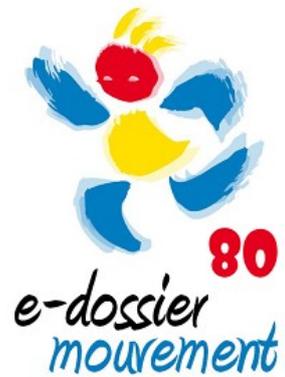
MUG ASH						
ANCIENS SUPPORTS				SUPPORTS A COMPTER DE LA RENTREE 2019		
ULIS École	CHME	G0145	OPTION D	ULEC	G0176	Troubles fonctions cognitives
				ULEC	G0178	Troubles du spectre autistique
				ULEC	G0179	Troubles langage et apprentissages
				ULEC	G0180	Troubles psychiques
IEM/Hôpital	ECSP	G0143	OPTION C	UEE	G0177	Troubles fonctions motrices et maladie invalidantes
IME/ITEP	ECSP	G0145	OPTION D	UEE	G0176	Troubles fonctions cognitives
				UEE	G0178	Troubles du spectre autistique
				UEE	G0179	Troubles langage et apprentissages
				UEE	G0180	Troubles psychiques
SEGPA	ISES	G0137	OPTION F	ISES	G0170	Enseigner en SEGPA
ULIS Collège	UPI	G0145	OPTION D	ULCG	G0176	Troubles fonctions cognitives
				ULCG	G0178	Troubles du spectre autistique
				ULCG	G0179	Troubles langage et apprentissages
				ULCG	G0180	Troubles psychiques
ULIS Lycée général	UPI	G0145	OPTION D	ULLG	G0176	Troubles fonctions cognitives
				ULLG	G0178	Troubles du spectre autistique
				ULLG	G0179	Troubles langage et apprentissages
				ULLG	G0180	Troubles psychiques
ULIS LP	UPI	G0145	OPTION D	ULLP	G0176	Troubles fonctions cognitives
				ULLP	G0178	Troubles du spectre autistique
				ULLP	G0179	Troubles langage et apprentissages
				ULLP	G0180	Troubles psychiques

# Les différents types de postes



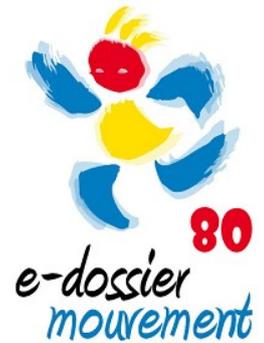
- **Directrice.eur** (pour être nommé-e à titre définitif il faut être sur liste d'aptitude) : divisé-e en 2 postes maternelle/élémentaire.
- **Adjoint-e** (divisé en 2 postes maternelle/élémentaire)
- **Titulaire remplaçant Brigade / ZIL**
- **ASH** (pour être nommé-e à titre définitif il faut le CAPPEI)
- **TRS = Titulaire Remplacement de Secteur.** Rattachement à une circonscription. Affectations sur des fractions disponibles de la circonscription (décharge directeur, temps partiel, formation CAPPEI...) Poste qu'il est possible d'avoir en début de carrière.

# TRS : TITULAIRE DE SECTEUR



- Il s'agit de postes d'adjoints (maternelle ou élémentaire) implantés dans un secteur (la circonscription) et garantissant au candidat une nomination à titre définitif sur le secteur demandé.
- Un poste de titulaire de secteur (TRS) est constitué de décharges de service (de direction d'école, de maître formateur, syndicales) et/ou de rompus de temps partiels. Le poste de TRS est donc par nature essentiellement composé de services fractionnés.
- Le poste de TRS est obtenu à titre définitif lors du mouvement principal, mais l'affectation sur les fractions de postes se fait toujours à titre provisoire en affectation à l'année (AFA). Ainsi, la répartition de services pourra évoluer chaque année, en fonction des modifications de décharges et de temps partiels.

# Stratégies pour les débuts de carrière



- Nous vous conseillons, si vous souhaitez mettre 40 vœux, de mettre tout d'abord **des postes vacants ou susceptibles de l'être**, puis des vœux communes et un vœu zone afin de montrer à l'administration le lieu géographique que vous privilégiez (au cas où vous seriez nommé-e à la phase d'ajustement).
- La machine va d'abord regarder vos vœux par ordre de 1 à 40, si vous n'obtenez rien en postes types, elle va chercher sur les vœux communes et si vous n'obtenez toujours rien, sur un vœu zone géographique. Il vaut mieux parfois être nommé-e sur un vœu zone que sur une zone infra (la machine ira chercher un poste en écran 2 si vous n'obtenez rien à l'écran 1).
- **Mettez en vœu 1 le poste qui vous plait le plus !**



# Comment lire le mouvement ?

Voici la typologie des postes

## TYPOLOGIE DES POSTES

POSTE			DÉFINITION	CONDITIONS D'ACCÈS
TIT.R.ZIL TIT.R.BRIG	2584 2585	G0000 G0000	Titulaire remplaçant en zone d'intervention localisée Titulaire remplaçant en brigade	Aucune
ENS.CL.ELE ENS.CL.MA DECH.DIR	ECEL ECMA DCOM	G0000 G0000 G0000	Adjoint classe élémentaire Adjoint classe maternelle Décharge direction maternelle/élémentaire	ADJOINT Aucune Attention : tous les postes d'adjoint maternelle ou élémentaire en école primaire sont étiquetés adjoint élémentaire
ENS.CL.ELE	ECEL	G0421	Adjoint classe élémentaire habilité ou accrédité en allemand	Habilitation ou accréditation en allemand
MSUP MSUP ECMA ECEL	G0000 G0422 G0106 G0106		Plus de maîtres que de classes Plus de maîtres que de classes – anglais Scolarisation des moins de trois ans Scolarisation des moins de trois ans	Postes à profil
ENS.APP.EL ENS.APP.MA DCOM	EAPL EAPM	G0191 G0191 G0191	Adjoint en école d'application élémentaire Adjoint en école d'application maternelle Décharge de direction en école d'application élé./mat. décharge de direction en école annexe maternelle	Postes de maîtres formateur CAFIPEMF
ACEN	G0000		Conseiller pédagogique chargé de la réussite éducative	CAFIPEMF Poste à profil
DIR.EC.ELE DIR.EC.MAT	0119 0121		Directeur d'école élémentaire Directeur d'école maternelle	Liste d'aptitude des directeurs d'école pour 2 classes et plus
DIR.AN.MAT DIR.APP.EL DIR.APP.MA	0126 0128 0130		Directeur d'école d'application ou d'école annexe	Liste d'aptitude des directeurs d'école annexe et d'école d'application tenant lieu d'école annexe
ASOU	G0202 G0205		Coordonnateur de réseau REP et REP +	Postes à profil
IEEL	G0163		Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants	Certification complémentaire en FLS
CP.ADJ.IEN CP.EPS CP.AR.PL CP.EDU.MUS CP.LANG. CP NUMERIQUE CPD EPS	CPC CPEP CPAP CPEM CPLV CPTI		Conseiller pédagogique adjoint à un I.E.N. Conseiller pédagogique en EPS Conseiller pédagogique en arts plastiques Conseiller pédagogique en éducation musicale Conseiller pédagogique en langues étrangères Conseiller pédagogique chargé du numérique Conseiller pédagogique départemental en EPS	Postes à profil CAFIPEMF (spécialisé pour les disciplines artistiques, EPS et numérique) et CAPA-SH, CAPPEI pour CPC ASH
FPEX			Fonctions pédagogiques exceptionnelles (Musée, Historial, chargé de mission en ASH, TSLA, soutien bilangue)	Postes à profil
CL. RELAIS	CLR C0072 CLR C0071		Atelier relais Classe relais	Postes à profil CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH, CAPPEI
REF HANDIC REF HANDIC REF MDPH	REF RH 1D		Enseignant référent 1er degré Coordonnateur des enseignants référents et affectations en ULIS Coordonnateur des orientations et affectations en SEGPA Coordonnateur AVS Enseignant référent 2 <sup>nd</sup> degré Maison départementale du handicap	Postes à profil CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH, CAPPEI
ITSP			Itinérant spécialisé	Postes à profil CAPSAIS, CAPASH, CAPPEI
TIT.R.BRIG	2585	G0202	Brigade REP+	Aucune
TRS	9010	G0000	Titulaire de secteur	Aucune
ANIM.INF	AINF	G0164	Enseignant référent pour les usages des numériques (ERUN)	Postes à profil

**Exemple** : l'école d'application bapaume à Amiens dont le code est 735.

On peut voir qu'il y a 4 postes dans l'école : 1 susceptible d'être vacant (pour l'instant il est occupé) et 3 postes vacants. Attention, parmi les 3 il y a 1 poste bloqué stagiaire

**Autre exemple** : l'école bords de somme Amiens dont le code est 769.

Cette année il y avait 10 classes mais l'an prochain il n'y en aura plus que 9 car il y a 1 poste de supprimé (fermeture)

**Autre exemple** : le poste 614 brigade REP+rattaché à l'école Leon lamotte est vacant.

**ATTENTION** : il s'agit du mouvement 2019 ne prenez pas ces codes pour faire votre mouvement 2020. Il vous faut regarder la circulaire 2020 !!! Nous avons pris l'ancienne circulaire afin de vous expliquer la lecture du mouvement.

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES									
PAGE : 11									
TOT. nb.SV nb.V nb.B nb.S double frac?									
ALBERT	CLG	JEAN MOULIN	*0801786G*	1	RUE DE BECOURT				
	EN :	EN AMIENS ASH							
		1389	ULIS	UPI	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
ALLERY	E.E.PU		*0801550A*	18	PLACE DE LA MAIRIE				
	EN :	EN AMIENS 2							
		181	DIR.EC.ELE	0119	4	CLASSES P0004	1.00	1.00	
		965	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00	
ALLONVILLE	E.E.PU	MAURICE CHOQUET	*0800887E*		PLACE DE LA MARE AU FOUR				
	EN :	EN AMIENS 3							
		134	DIR.EC.ELE	0119	3	CLASSES P0003	1.00	1.00	
		859	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	2.00		2.00
AMIENS	LP	LYC DE L ACHRULBEN	*0800013E*	21	BIS RUE DU 31 AOUT 1944				
	EN :								
		1368	ULIS	UPI	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
AMIENS	CLG	JEAN MARC LAURENT	*0800017J*	34	RUE JEAN MARC LAURENT				
	EN :	EN AMIENS ASH							
		1283	REFERENT	REF	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00	
		1369	ULIS	UPI	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
AMIENS	CLG	EDOUARD LUCAS	*0800018K*	1	RUE EDOUARD LUCAS				
	EN :	EN AMIENS ASH							
		1284	REFERENT	REF	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00	
		1370	ULIS	UPI	OPTION D	G0145	2.00	2.00	
AMIENS	CLG	CESAR FRANCK	*0800019L*	RP-	RUE CESAR FRANCK				
	EN :	EN AMIENS ASH							
		1285	REFERENT	REF	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00	
		1371	ULIS	UPI	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
AMIENS	CLG	AMIRAL LEJEUNE	*0800020M*	7	RUE DE L AMIRAL LEJEUNE				
	EN :	EN AMIENS ASH							
		1372	ULIS	UPI	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
AMIENS	LP	LYC EDOUARD GAND	*0800062H*	70	BOULEVARD DE ST QUENTIN				
	EN :								
		1377	ULIS	UPI	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
AMIENS	E.E.A.	BAPAUME	*0800118U*		BOULEVARD DE BAPAUME				
	EN :	EN AMIENS 5							
		473	DIR.APP.EL	0128	6	CLASSES P0006	1.00	1.00	

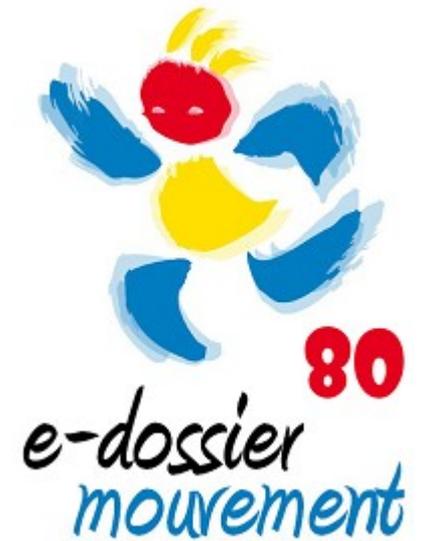
LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES									
PAGE : 12									
TOT. nb.SV nb.V nb.B nb.S double frac?									
AMIENS	E.E.A.	BAPAUME	*0800118U*		BOULEVARD DE BAPAUME				
	EN :	EN AMIENS 5							
		728	DECH DIR	DCOM	APPLICAT	G0191	1.00	1.00	
		735	ENS.APP.EL	EAPL	APPLICAT	G0191	4.00	1.00	3.00
		749	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00	1.00
AMIENS	E.E.PU	JEAN MACR	*0800120W*	32	RUE JEAN MACE				
	EN :	EN AMIENS 5							
		326	DIR.EC.ELE	0119	10	CLASSES P0010	1.00	1.00	
		750	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	9.00	9.00	
AMIENS	E.E.PU	ANDRE BERNARD	*0800125B*	235	RUE SAINT FUSCIEN				
	EN :	EN AMIENS 5							
		253	DIR.EC.ELE	0119	13	CLASSES P0013	1.00	1.00	
		658	CLIS.1	MEN CHMG	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
		751	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	11.00	9.00	2.00
		1262	RESBA AIDE	RASB	RASED RELA	G0172	1.00		1.00
		1303	REG.ADAP	RG	OPTION E	G0135	1.00	1.00	
AMIENS	E.E.PU	BARNI	*0800129F*	345	RUE JULES BARNI				
	EN :	EN AMIENS 5							
		292	DIR.EC.ELE	0119	8	CLASSES P0008	1.00	1.00	
		752	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	7.00	6.00	1.00
AMIENS	E.E.PU	AU BORD DE SOMME	*0800195C*	RP-	2 RUE D ALSACE				
	EN :	EN AMIENS 4							
		327	DIR.EC.ELE	0119	10	CLASSES P0010	1.00	1.00	
		481	TIT.R.ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00	
		613	TIT.R.BRIG	2585	COORD REP	G0202	1.00		1.00
		769	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	10.00	9.00	
AMIENS	E.E.PU	LEON LAMOTTE	*0800196D*	RP-	2 RUE D ALSACE				
	EN :	EN AMIENS 4							
		340	DIR.EC.ELE	0119	11	CLASSES P0011	1.00	1.00	
		482	TIT.R.ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00	
		614	TIT.R.BRIG	2585	COORD REP	G0202	1.00		1.00
		657	CLIS.1	MEN CHMG	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
		770	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	9.00	9.00	
		1250	MA.G.RES	MGR	OPTION G	G0149	2.00	1.00	1.00
AMIENS	E.E.PU	FG DE BEAUVAIS	*0800313P*	2	RUE DE ROUEN				
	EN :	EN AMIENS 4							
		341	DIR.EC.ELE	0119	11	CLASSES P0011	1.00	1.00	
		783	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	10.00	10.00	
		1214	FON.PED.EX	FPEX	ANT. PEDAG	G0114	1.00	1.00	

# Nos outils



- Plein d'infos actualisées : dans nos lettres d'infos (mail) et sur notre site <http://80.snuipp.fr/>
- Un site exclusivement dédié au mouvement : <https://e-mouvement.snuipp.fr/80>
- Fiche de contrôle sur notre dossier e-mouvement: pour calculer son barème et faire vérifier ses informations <https://e-mouvement.snuipp.fr/80/controle>
- Voir les résultats des années précédentes : pour info, sur notre site, vous pouvez consulter les barèmes des mouvements des années passées <https://e-mouvement.snuipp.fr/80/statistiques>

# Nos permanences



- Des temps d'informations et d'échanges.
- Des permanences téléphoniques tout au long de cette période :  
03 22 80 80 78 / 06 78 39 35 79 / 06 76 76 01 97
- Par mail à [snu80@snuipp.fr](mailto:snu80@snuipp.fr) (en laissant vos coordonnées pour vous rappeler)